

30 ACTIONS POUR DECLINER LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE RENNES METROPOLE DANS LE SECTEUR DE L'E.S.S.

Axes	Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels (16 actions)
Entrepreneuriat et performance des entreprises	Développer et organiser les conditions de croissance pour les entreprises du territoire, des start-up aux grands comptes : permettre la création de valeur Anticiper et accompagner les mutations du tissu productif vers les nouveaux marchés (éco-activités et santé nutrition notamment) : adapter les compétences, favoriser la transmission d'entreprises et l'essaimage à partir des grands groupes Constituer une offre territoriale foncière et immobilière, publique ou privée, en phase avec les évolutions du marché. A cet égard, Rennes métropole assume une responsabilité particulière en production directe et coordination stratégique	Structurer les moyens du territoire pour créer un environnement favorable aux entreprises 1. Favoriser le regroupement des acteurs de l'E.S.S. dans un même lieu (Projet QUADRI), 2. Favoriser la diversification de l'implantation des activités en intégrant l'E.S.S. dans les schémas directeurs immobiliers et de développement commercial afin de favoriser l'accès à des locaux adaptés des porteurs de projets, 3. Renforcer l'accès des S.C.O.P. à la commande publique en appliquant l'article 53-4 et en organisant des sessions de formation aux marchés publics, 4. Définir un Schéma de Développement des Achats Socialement Responsables pour renforcer Atout Clauses et promouvoir l'accès des structures de l'E.S.S. à la commande Publique, 5. Mettre en œuvre la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (G.P.E.C.) au sein du secteur associatif, 6. Soutenir le maintien et la création d'emploi dans les structures de l'E.S.S., 7. Développer les Coopératives Jeunesse de Service (C.J.S.) sur le territoire.
		Développer la culture entrepreneuriale et professionnaliser l'entrepreneuriat 8. Accompagner les salariés à la reprise ou la création d'entreprises en coopérative, notamment à travers un partenariat avec l'U.R. S.C.O.P., 9. Favoriser l'implantation de Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (S.C.I.C.) susceptibles de répondre localement à des besoins de services d'intérêt public.
		Accompagner le développement des T.P.E. et P.M.E. 10. Soutenir la création d'un incubateur d'entreprises en E.S.S. (projet Startijenn), 11. Mettre en place un appel à projets pour l'E.S.S. qui conditionne l'accès à l'incubateur, 12. Favoriser l'accès au financement des entreprises de l'E.S.S. grâce à l'épargne solidaire, les Cigales, le crowd funding, 13. Accompagner la présence d'entreprises de l'E.S.S. dans des manifestations telles que les salons d'affaire, 14. Appuyer la réémergence d'une formation universitaire en E.S.S. à Rennes.

		Assurer le marketing dans sa globalité en valorisant les filières émergentes et les projets innovants
--	--	--

15. Appuyer le mois de l'E.S.S.,

16. Faire connaître l'entrepreneuriat en E.S.S., notamment via des visites d'entreprises.

Axes	Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels (3 actions)
Innovation productive (créatrice d'emplois)	Transformer le potentiel d'innovation du territoire en richesse (emplois, entreprises...) en misant sur les filières d'avenir et en s'appuyant sur les compétences du territoire (enseignement supérieur et numérique) S'affirmer comme un living lab, une terre d'expérimentation et de démonstration pour la recherche et les entreprises	Structurer l'écosystème local de l'innovation 17. Créer un Pôle Territorial de Coopération Économique autour des éco-activités à la faveur de la dynamique initiée autour de l'éco-construction dans la perspective de la reconversion du site de PSA La Janais, 18. Mettre en place une bonification spécifique aux projets relevant de l'E.S.S. dans le cadre de Rennes Lab', 19. Accompagner les initiatives issues des territoires de la métropole, notamment via la mise à disposition de l'ingénierie de Rennes Métropole à ces derniers.
		Favoriser l'implantation des technologies de rupture et processus innovants au sein des entreprises à partir des démarches collaboratives
		Valoriser et faire connaître les entreprises et projets innovants
Axes	Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels (2 actions)
International	Doter le territoire d'une offre conforme aux standards internationaux en termes d'infrastructures, d'immobilier et d'équipement mais aussi en matière d'événement et de marketing Accompagner le développement des entreprises à l'international par des services dédiés	Favoriser le développement des P.M.E. à l'international
		Structurer une offre de territoire correspondant aux standards internationaux
		Valoriser et faire connaître les atouts du territoire
		Engager des actions de solidarité internationale par le Développement économique 20. Faire de Renne Métropole un « territoire de Commerce Équitable », 21. Renforcer les partenariats internationaux autour de l'E.S.S. : participation au partenariat avec la Ville de Longueuil en réponse à l'appel à projets du Fonds franco-qubécois pour la coopération décentralisée sur le thème « <i>entrepreneariat collectif et clauses sociales : des leviers de développement pour les quartiers dévalorisés</i> ».

Axes	Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels (9 actions)
Intelligence territoriale	Affirmer le mode de faire collaboratif rennais et son système partenarial comme levier d'émergence des projets et renforcer la capacité d'anticipation et d'expertise du territoire Améliorer la notoriété et l'attractivité de Rennes Métropole en valorisant les atouts et réussites du territoire	Renforcer la gouvernance économique collaborative de Rennes Métropole 22 . Soutenir Réso solidaire dans son rôle d'animation territoriale en tant que Pôle E.S.S., 23 . S'impliquer dans le comité consultatif E.S.S. 35 et ré-activer un Groupe de Travail E.S.S. réunissant les élu-e-s de Rennes Métropole, 24 . Participer à l'observatoire régional de l'E.S.S. (O.R.E.S.S.), 25 . Participer au travail de développement des indicateurs de progrès sociétal (IDH, BIPESS...), 26 . Contribuer à la définition d'un référentiel « économie durable et solidaire », 27 . Définir le champs des Services d'Intérêt Économique Général de Rennes Métropole, 28 . Maintenir la mobilisation des acheteurs publics du territoire sur les clauses sociales par l'animation du guichet territorial unique Atout Clauses et la mise en place du schéma des achats publics responsables de RM.
		Promouvoir et valoriser le territoire à travers une politique de marketing territorial d'ensemble 29. Promouvoir l'E.S.S., participer au mois de l'E.S.S. et investir les supports de communication institutionnels, 30. Adhérer à la monnaie complémentaire « Galleco ».